



Réponse de la Municipalité à l'interpellation de M. Yusuf Kulmiye déposée le 24 avril 2024

« L'accessibilité à la culture et la valorisation des diversités culturelles à Lausanne »

Lausanne, le 6 mars 2025

Rappel de l'interpellation

« Au début du mois de février, le rejet du postulat du Conseiller communal vert Oleg Gafner visant à instaurer une semaine de la culture gratuite a suscité une réflexion sur l'accessibilité à la culture dans notre ville de Lausanne. Cette interpellation vise à soulever des questions cruciales autour de cette problématique et à explorer des pistes pour surmonter les barrières qui entravent la participation de certains segments de la population lausannoise à nos manifestations culturelles.

Outre la question financière, laquelle est certes un frein à l'ouverture de notre patrimoine culturel, il est essentiel de reconnaître qu'un obstacle majeur réside dans le manque d'information et le sentiment de manque de légitimité chez une partie de la population lausannoise, notamment celle issue de l'immigration et résidant dans certains quartiers populaires.

Face à ce constat, il est impératif de se demander comment surmonter ces barrières. Une piste prometteuse se dessine : légitimer les diversités des expressions culturelles de notre ville en favorisant le dialogue interculturel et en apportant un soutien financier concret à des initiatives en ce sens. Un exemple positif est le dispositif "Culture et intégration" de la ville de Lausanne, qui a récemment soutenu financièrement plusieurs manifestations culturelles mettant en avant des artistes professionnels représentant les populations issues de l'immigration.

Au-delà de la question de la gratuité, il est crucial de reconnaître et de célébrer la richesse de nos différentes cultures. Le dialogue, la légitimation et l'encouragement sont des éléments clés pour favoriser une véritable inclusion culturelle à Lausanne. Des cultures, multiples et variées, enrichissent notre ville et renforcent le lien qui nous unit toutes et tous. Chacune de ces cultures est légitime, et il est de notre responsabilité en tant que représentantes et représentants des lausannoises et lausannois de promouvoir activement cette diversité culturelle.

Ainsi, je vous invite, Mesdames et Messieurs les membres de la Municipalité, à continuer de prendre des mesures concrètes pour favoriser l'accessibilité à la culture à Lausanne en encourageant le dialogue interculturel, en soutenant financièrement des initiatives culturelles diversifiées et en reconnaissant la légitimité de toutes les expressions culturelles présentes dans notre ville ».



Préambule

Début 2022, la Ville de Lausanne a formalisé sa politique d'accès à la culture et de participation culturelle. Celle-ci s'articule autour de cinq axes stratégiques priorisant la participation de la population à la vie culturelle, la mise en réseau et le développement des publics, la reconnaissance et l'émergence de nouvelles pratiques, ainsi que la mise en place de mesures de soutiens spécifiques.

Cette politique donne un cadre à l'action mise en œuvre par la Ville de Lausanne, en particulier par son Service de la culture (CULT). D'autres services communaux concrétisent des actions à destination de publics spécifiques. Des collaborations et des concertations internes prennent place de cas en cas.

Les questionnements relatifs à la démocratisation de la culture, à son accessibilité ainsi qu'aux pratiques culturelles ont fait l'objet de deux études sur les publics de la culture réalisées par le sociologue Olivier Moeschler en 1999, puis renouvelée en 2019, ainsi que d'un rapport des Assises sur l'accessibilité de la culture en ville de Lausanne, rédigé en 2020 par Mathieu Menghini, historien et praticien de l'action culturelle.

Réponse aux questions posées

La Municipalité répond comme suit aux questions posées :

Question 1 : Comment le dispositif « Culture et intégration » de la Ville de Lausanne s'inscrit-il dans le temps ? Existe-t-il des perspectives à long terme pour assurer la continuité de cette initiative visant à soutenir financièrement des manifestations culturelles diversifiées ?

Lancé à fin 2023, le dispositif de soutien « Culture et intégration » est destiné aux manifestations culturelles lausannoises qui invitent au dialogue interculturel et à la diversité des expressions culturelles en ville de Lausanne. Porté par CULT en collaboration avec le Bureau lausannois pour les immigrés (BLI), ce dispositif vise à compléter l'action conduite par les pouvoirs publics dans les secteurs de l'intégration, ainsi que par le BLI (notamment par le biais du Fonds lausannois d'intégration – FLI).

Déposés dans le cadre d'un appel à candidatures, les projets ont été évalués par la Commission « Culture et intégration » réunissant des personnes représentant les services communaux (culture et intégration), ainsi que de la Commission lausannoise pour l'intégration des immigrés (CLI). Trois manifestations ont été sélectionnées et sont soutenues sur une période de trois ans, de 2024 à 2026 : le Festival Onirique des Libertés, le Lausanne Afro Fusions Festival et le festival Colombia Vive.

Le dispositif fera l'objet d'une évaluation courant 2026 en vue d'une éventuelle reconduction.

Question 2 : Comment la Municipalité envisage-t-elle de mesurer l'impact réel du dispositif « Culture et intégration » sur la participation des citoyens, en particulier ceux issus de l'immigration, aux événements culturels lausannois ?

Ce dispositif sera évalué à l'issue des trois ans de soutien. Une auto-évaluation qualitative sera menée par chacune des trois manifestations, couvrant notamment les aspects relatifs à la fréquentation, à l'élargissement du public, ainsi qu'à leur rôle et à leurs perspectives. Une évaluation qualitative sera aussi menée par la Commission « Culture et intégration » (citée sous la question 1). Enfin, une évaluation quantitative sera conduite par CULT sur la base des rapports annuels fournis après chaque édition par chacune des trois manifestations soutenues, devant notamment inclure l'orientation de la programmation, la liste des artistes, la liste des événements (concerts, spectacles, tables-rondes, autres actions de médiation), ainsi qu'une analyse du public.



En parallèle, CULT travaille sur un monitoring régulier permettant l'analyse régulière des publics de la culture (en comparaison avec l'étude rendue publique en 2019). Ce monitoring pourra idéalement documenter l'évolution du profil sociologique des publics de la culture ainsi que des pratiques culturelles de la population de l'agglomération.

Question 3 : Au-delà du dispositif actuel, quels autres leviers le Service de la Culture envisage-t-il d'actionner afin de favoriser davantage l'accessibilité à la culture pour l'ensemble des citoyens lausannois, en particulier ceux issus de l'immigration et résidant dans des quartiers populaires ?

Dans le cadre du plan d'actions de la politique d'accès à la culture et de participation culturelle lancé en 2022, plusieurs mesures et dispositifs de soutien ont été concrétisées par CULT, afin d'encourager les actrices et acteurs culturels lausannois à développer des projets inclusifs, de nouveaux partenariats, et à s'ouvrir à un public diversifié :

- dans le cadre du projet pilote « Penser la diversité autrement », quatre institutions culturelles lausannoises ont été soutenues sur trois ans pour repenser leur rôle et leur travail culturel sous l'angle de la diversité. Cette mesure est pensée comme un laboratoire, un cadre d'échanges d'expériences, de savoirs et de bonnes pratiques. Le bilan sera rendu public en 2025 ;
- l'appel à projets annuel « Participation culturelle » a pour objectif d'encourager des démarches inventives en termes de diversité et de participation culturelle. A ce jour, 17 projets ont bénéficié d'un soutien, ciblant par exemple l'accessibilité universelle, l'inclusion et les questions de genre, les publics « empêchés » en prison ou à l'hôpital, l'action culturelle de proximité dans les quartiers, le jeune public et les familles. Les projets sont sélectionnés par la commission interne « Accès à la culture », dont le BLI est membre ;
- portée par la Ville de Lausanne depuis 2016, la manifestation « Lausanne Méditerranées » est un temps fort culturel qui promeut la diversité et l'interculturalité. Elle a été renforcée depuis 2023 avec un volet important consacré à la participation et la co-construction des axes culturels et interculturels avec la population du pourtour méditerranéen vivant à Lausanne.

Enfin, de manière plus générale, la Ville soutient une offre diversifiée de manifestations gratuites en ville de Lausanne. Des offres spécifiques et des tarifs préférentiels sont proposés dans les musées communaux et dans la plupart des institutions culturelles lausannoises.

Ces actions s'inscrivent en complémentarité à celles menées par d'autres services communaux tels que le Service des bibliothèques et archives de la Ville, le Service des quartiers, de la jeunesse et des familles, le Service social ou le Bureau lausannois pour les immigrés (BLI).

Question 4 : Quelles sont actuellement les ressources, en dehors du dispositif « Culture et intégration », que le Service de la Culture met à disposition pour soutenir et promouvoir l'expression des diverses cultures présentes à Lausanne ?

Au-delà des mesures et dispositifs présentés en réponse à la question 3, CULT organise deux fois par année les « Rendez-vous de la participation culturelle », soit des rencontres de mise en réseau, d'échange et de partage réunissant des actrices et acteurs de la culture, du social ou encore du socioculturel. La rencontre de juin 2024 a abordé la thématique de « Cultures en dialogue, pour encourager l'intégration et valoriser les expressions culturelles ».

Question 5 : Comment le Service de la Culture collabore-t-il avec le Bureau lausannois pour les immigrés pour renforcer l'inclusion culturelle et faciliter l'accès aux manifestations culturelles pour les populations immigrées ?

CULT œuvre en étroite collaboration avec le BLI à travers les mesures et dispositifs présentés en réponse aux questions précédentes. Les dispositifs de soutien des deux services s'inscrivent en complémentarité. Chaque demande de soutien ayant trait à la culture et à l'intégration fait l'objet d'une concertation inter-service afin que le porteur de projet puisse trouver le bon interlocuteur.

Question 6 : Dans quelle mesure le Service de la Culture envisage-t-il de solliciter et d'impliquer les associations migrantes dans l'élaboration et la mise en œuvre de ses initiatives culturelles, afin de garantir une représentation authentique et diversifiée des cultures présentes dans notre ville ?

Dans le cadre de « Lausanne Méditerranées », la participation culturelle est placée au cœur du projet. Cette manifestation associe depuis 2023 les communautés locales et les associations migrantes à la conception et à la programmation de chacune des éditions, précisément dans le souci d'une représentation authentique des cultures qui y sont valorisées.

Des membres de la CLI représentant des associations migrantes prennent part au processus d'accompagnement et d'évaluation du dispositif « Culture et intégration ».

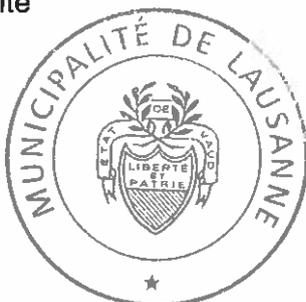
Les associations migrantes pourront être consultées dans le cadre du monitoring régulier de l'étude des publics de la culture, dont les contours doivent encore être précisés.

La Municipalité estime avoir ainsi répondu aux questions de M. Yusuf Kulmiye.

Ainsi adopté en séance de Municipalité, à Lausanne, le 6 mars 2025.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod



Le secrétaire
Simon Affolter

